

Rapport financier de l'AFZ pour les années 2020/21 et 2021/22

Les années 2020 à 2022 ayant été dominées par le Covid, nous n'avons fait que très peu de recettes, que ce soit au niveau des soirées – pratiquement inexistantes – ou des cotisations que nous avons dû annuler pour ces deux années comptables. Malheureusement les dépenses administratives – abonnements du site Web et frais de compte bancaire – sont restées inchangées.

Ceci a occasionné une perte sèche de CHF 696 pour l'année 2020/21. Pour l'année 2021/22 les coûteuses promotions ont été compensées par le très grand succès de la soirée retrouvailles (à la salle Siehbach en Mars), ce qui a résulté en une perte de seulement CHF 714.

L'état du patrimoine au 30 juin 2022 en est réduit à CHF 761.47.

Afin de rééquilibrer la trésorerie, nous proposons une augmentation de 10 Francs de la cotisation pour adultes, ce qui la porte à CHF 30.-. Les enfants ne payeront toujours pas de cotisation.

Tout en souhaitant que l'avenir nous épargne de nouveaux revers, nous nous engageons à reprendre avec entrain nos activités.

Zoug, le 30 juin 2022, le trésorier



Lionel H. Grillet